

Communiqué de presse

« Et si nous arrêtons vraiment ? »

Le 15 octobre à 12h place Jacques Bainville à Paris, les acteurs privés non lucratifs des solidarités et de la santé se mobilisent en Île-de-France.

Et si, demain, nous arrêtons vraiment ? Et si celles et ceux qui hébergent, soignent, accompagnent, protègent, accueillent et forment n'étaient plus là ?

Cela se traduirait par davantage de familles avec ou sans enfants en rue, la constitution de campements encore plus nombreux, encore plus d'enfants et d'adultes privés de leurs droits fondamentaux, une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi conséquente, des personnes âgées et ou handicapées qui ne seront plus accompagnées, des soins retardés ou non réalisés.

Une équation devenue intenable

La question n'est plus théorique. Nos associations et nos fondations ne cessent depuis des années de subir des baisses de dotation, d'assumer des charges financières nouvelles, de se réinventer pour répondre à l'évolution des besoins et aux exigences croissantes des financeurs... Mais à force de contractions et de contraintes nouvelles, des services ferment, des salariés perdent leur emploi, des missions d'intérêt général ne sont plus réalisées et ce sont nos concitoyens, vos familles, vos proches, vos voisins qui voient leurs droits reculer et nos portes se fermer.

Nos coûts ne doivent pas être compris comme des charges pour les finances publiques, mais des investissements qui contribuent à faire vivre notre contrat social.

Tous concernés

Les financements qui nous sont confiés financent des solidarités essentielles, du premier au dernier âge de la vie. Ce sont des vies mises à l'abri, des enfants protégés, des personnes âgées ou en situation de handicap accompagnées, des jeunes, des familles en situation de grande précarité accueillies, soutenues et soignées, des parcours d'insertion par l'activité économique ou dans le logement...

En Île-de-France, le seul secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif s'appuie sur 200 000 salariés, et plus de 1,3 million de professionnels au niveau national. Ces professionnels, qui font vivre les solidarités et la santé, ont développé un haut niveau d'expertise et de qualification au service des vulnérabilités et de la précarité et permettent chaque jour à des enfants d'être soignés, à des ménages d'accéder à un logement digne et adapté à leurs besoins, ou encore à des personnes en perte d'autonomie de rester chez elles...

Derrière les arbitrages et la polémique budgétaires, ce sont donc aussi des enjeux massifs d'emploi, de précarisation de nos salariés, de cohésion sociale, et de stabilité des territoires qui sont remis en question.

Au service de l'intérêt général et pour la démocratie

Nos associations et nos fondations sont régulièrement discréditées or, derrière nos structures, c'est une société qui tient debout grâce à ces solidarités. Faire association, c'est faire démocratie dans un monde phagocyté par des approches individualistes au détriment de l'intérêt général. Attaquer les associations, c'est fragiliser les espaces de débat, de participation, de construction collective du commun.

Nous ne défendons pas les structures pour elles-mêmes. Nous défendons des droits, des vies, une certaine vision de la société dans laquelle nous voulons vivre. Le 15 octobre, les acteurs de l'hébergement, de l'insertion, de la veille sociale, de la protection de l'enfance, du handicap, du grand âge, du domicile, de la santé, de la petite enfance, des addictions et de la formation parleront d'une seule voix. Car les solidarités ne doivent pas être présentées comme une charge. Elles sont un choix de société et une mission que les citoyens se confient à eux-mêmes en exerçant leur droit d'association et en orientant par leur action la destination de leur contribution à la solidarité nationale.

Et si nous arrêtons vraiment ?

Le 15 octobre, nous appelons toutes les associations, fondations, professionnels et personnes concernées à se mobiliser. Ensemble, tous secteurs confondus. Parce que derrière chaque ligne budgétaire, il y a l'intérêt général. Derrière chaque service, des droits. Derrière chaque association, une certaine idée de la société dans laquelle nous voulons vivre. Et parce que nous sommes tous concernés !

Signataires (têtes de réseaux et collectifs interassociatifs pour leurs adhérents et membres) :



Contacts Presse :

Uriopss Île-de-France : s.saboukoulou@uriopss.fr

L'Uriopss Île-de-France fédère 340 associations engagées dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social, représentant 1 432 établissements et services en Île-de-France. Elle a pour mission de défendre les intérêts de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et d'être un lieu de réflexion, d'échanges et de propositions au service des solidarités

FAS Île-de-France : isabelle.medou-marere@federationsolidarite-idf.org

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France regroupe 150 associations et plus de 500 établissements engagés aux côtés des personnes en situation de précarité. Ensemble, ils œuvrent pour lutter contre les exclusions, renforcer l'accès aux droits et construire des solutions durables.

Collectif Handicaps : axelle.rousseau@collectifhandicaps.fr

Le Collectif Handicaps est une association qui regroupe 53 associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap, de leur famille et des proches aidants. Il se donne pour mission de défendre les droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics et d'être un lieu de réflexion et d'échanges.

Unafo : jordan.chevreau@unafo.org

L'Unafo, union professionnelle du logement accompagné, représente 200 adhérents gestionnaires de plus de 155 000 logements en résidences sociales (pensions de famille, résidences accueil, résidences sociales généralistes, jeunes actifs ou habitats jeunes), à destination de personnes aux profils très variés : travailleurs en mobilité, saisonniers ou précaires, personnes isolées, bénéficiaires de minima sociaux, personnes isolées ou familles monoparentales, etc.

Affil : tiphaine.vanlemmens@affil.fr

L'AFFIL (association francilienne pour favoriser l'insertion par le logement) est un espace de mise en réseau entre les secteurs de l'hébergement et du logement. Cofondée par la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France et l'AORIF, elle fédère un réseau de 76 adhérents, notamment 41 associations gestionnaires de dispositifs d'hébergement d'urgence ou de logements d'insertion et 27 bailleurs sociaux. Ses adhérents proposent des solutions d'hébergement et de logement temporaires ou pérennes, pour tous les publics à toutes les étapes du parcours résidentiel.

Fapil : quentin.laudereau@fapil.fr

La Fapil représente 140 associations au national et 30 associations en Île-de-France qui œuvrent pour l'insertion dans le logement. Elles accompagnent des personnes en difficulté,

mobilisent des logements dans le parc privé, produisent des logements très sociaux et inventent des solutions adaptées aux réalités locales.

Fédération Addiction : b.tubiana-rey@federationaddiction.fr

La Fédération Addiction est le réseau des associations et professionnels de l'addictologie. Elle regroupe 850 établissements et services médico-sociaux et de santé et plus de 500 adhérents individuels qui accompagnent les personnes confrontées aux addictions et leur entourage.

Le Mouvement Associatif :

Le Mouvement Associatif d'Île de France est une association loi 1901, à but non lucratif. Ces membres sont des associations, fédérations, unions régionales dont l'URIOPSS est membre. Elle est le porte-voix des dynamiques associatives. Notre ambition est de permettre aux associations de faire mouvement pour favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et pour tendre vers une société plus juste, plus durable et plus humaine.

Nexem :

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire (handicap, protection de l'enfance, autonomie des personnes âgées, protection juridique des majeurs, lutte contre les exclusions et la pauvreté, formation en travail social...). En Ile-de-France, ses adhérents emploient près de 54 000 professionnels.

Interlogement93 : emmanuelle.hau@interlogement93.net

Interlogement93 fédère un réseau de plus de 40 associations engagées dans la lutte contre la précarité et l'exclusion en Seine-Saint-Denis. L'association favorise les échanges, la coopération et la mutualisation des pratiques pour renforcer l'action collective sur le territoire. Elle porte également plusieurs dispositifs d'accompagnement, dont le SIAO 93.

Coorace Île-de-France : salma.layoussifi@coorace-idf.org

Coorace Île-de-France est un réseau francilien de structures de l'Insertion par l'Activité Économique. Il fédère et accompagne une cinquantaine d'adhérents (ACI, AI, EI, ETTI) dans leurs relations avec les acteurs de l'emploi, du développement économique et des collectivités. Par la mutualisation, la représentation et la valorisation de leurs actions, il défend une économie sociale et solidaire au service des personnes éloignées de l'emploi et des territoires.

Cress Île-de-France : juliette.poirier@cressidf.org

La CRESS Île-de-France, Chambre régionale de l'ESS en Île-de-France, est l'organisme de promotion et de représentation régionale de l'ESS. Association reconnue d'utilité publique, ses missions sont définies par l'article 6 de la loi relative à l'ESS de juillet 2014. Elle fédère plus de 200 structures adhérentes, représentant ainsi plus de 6000 organisations sociales et solidaires

auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public. Elle centralise et diffuse des analyses sur l'ESS régionale et infrarégionale, appuie le développement et le maintien des structures et se mobilise pour la formation des dirigeant-es et salarié-es du secteur.

UNCLLAJ Île-de-France :

Notre association, comme tête de réseau, regroupe 10 CLLAJ en IDF. L'UNCLLAJ (Union régionale des comités locaux pour le logement autonome des jeunes), au niveau national, ce sont 120 associations. La mission des CLLAJ : favoriser l'insertion des jeunes par le logement, en complément de l'insertion par l'emploi et la formation. Les CLLAJ accueillent et accompagnent tous les jeunes de 18 à 30 ans ayant une problématique logement, ils coopèrent avec tous les acteurs du logement, de la jeunesse, de l'emploi et des solidarités.

Habitat Jeunes Île-de-France : t.veyrat@urhaj-idf.fr

Principal acteur du logement des jeunes en Île-de-France, le réseau Habitat Jeunes francilien regroupe 40 structures adhérentes qui gèrent 134 résidences-FJT. Elles accueillent et accompagnent des jeunes de 16 à 30 ans en début de parcours professionnel ou professionnalisant.

Grafie : oflamente@apsv.fr

Le GRAFIE, Groupement Régional des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Economique, est l'inter réseau francilien qui regroupe les têtes de réseau régionales Chantier Ecole IdF, FEI IdF, Coorace IdF et Fas IdF et le Mouvement des Régies. L'Île-de-France compte 560 Structures d'Insertion par l'Activité Economique qui mettent à l'emploi 32 000 salarié-es en parcours d'insertion.